



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

Publié sur Site officiel de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) - Oise < Picardie (<https://www.deuxvallees.fr>)

[Accueil](#) > Le choix du type de piscine a été fait le 12 mars 2018

Le choix du type de piscine a été fait le 12 mars 2018 ^[1]

Lors du Conseil Communautaire du 12 mars 2018, les élus de la CC2V ont décidé du type d'équipement qui sera réalisé.

Il prend en compte une grande partie des réflexions qui ont été amenées lors de la concertation, à laquelle vous avez souhaité participer.

La future piscine comprendra :

- un bassin d'apprentissage de 125 m² dont la forme reste à définir
- un bassin sportif de 25 X 10 mètres (soit quatre lignes d'eau comme actuellement) avec une profondeur maximale de 3,5 m (adaptée à la plongée)
- une plaine de jeux pour les enfants d'environ 80m²
- une salle de musculation (à destination essentiellement des clubs)

Ce scénario répond à l'objectif que les élus s'étaient fixés de favoriser l'apprentissage de la nage et de répondre aux besoins des familles.

URL source: <https://www.deuxvallees.fr/le-choix-du-type-de-piscine-ete-fait-le-12-mars-2018>

Liens

[1] <https://www.deuxvallees.fr/le-choix-du-type-de-piscine-ete-fait-le-12-mars-2018>